

CONFERENCE MONDIALE SUR LE CACAO
19-23 NOVEMBRE 2012

**ALLOCUTION DE MME OUATTARA, PREMIERE DAME DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE
D'IVOIRE, PRESIDENTE DU COMITE NATIONAL DE SUIVI SUR LE TRAVAIL DES
ENFANTS**

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais saluer l'opportunité de cette première conférence mondiale sur le cacao dans notre pays.

La Côte d'Ivoire, étant premier producteur mondial de Cacao, tous les ivoiriens, sont particulièrement honorés et fiers d'accueillir cette grande conférence, réunissant les leaders de toute la chaîne de valeur du cacao.

Je marque mon entière adhésion à cette initiative, et je voudrais adresser mes vives félicitations à Monsieur le Ministre de l'agriculture, à monsieur le Directeur Exécutif de l'Organisation Internationale du Cacao, ainsi qu'à tout le comité d'organisation, pour les importants efforts réalisés en vue de cette conférence internationale.

Mesdames et Messieurs,

La mobilisation exceptionnelle et la qualité des participants que vous êtes, témoignent à n'en point douter, de l'intérêt des sujets à débattre. En effet, les présentes assises seront l'occasion de passer en revue les défis auxquels est confrontée la filière cacaoyère, à savoir : la question de la certification, de l'amélioration de la productivité ou encore de l'accès aux financements.

Cependant, Mesdames et Messieurs,

L'avenir de l'économie cacaoyère mondiale et tout particulièrement celui de la Côte d'Ivoire, ne saurait être envisagé de façon durable sans une action vigoureuse pour réduire de manière significative l'épineuse question de la traite, de l'exploitation et du travail des enfants.

Pour ma part, la lutte contre l'exploitation des enfants sous toutes ses formes, et son éradication, figurent en tête des priorités que je me suis assignées, en ma qualité de Première Dame.

Et cette cause revêt pour moi un caractère fondamental. Mon devoir de mère, de militante pour les droits des enfants et de Première Dame, est de ne pas laisser prospérer ce fléau qui prive nos enfants de leurs plus belles années.

C'est pourquoi, je me réjouis de l'organisation d'une table ronde exclusivement consacrée à ce sujet, au cours de la présente conférence.

Mesdames et messieurs,

Depuis de nombreuses années, la Côte d'Ivoire est confrontée à la problématique de la traite et du travail des enfants.

Ce phénomène a exposé notre pays sur la scène internationale comme étant un Pays d'exploitation abusive de la main-d'œuvre enfantine, surtout dans le domaine de la production du cacao.

La traite des enfants a été surtout aggravée par une décennie de crise qui a affecté les services d'éducation et de santé en Côte d'Ivoire.

En effet, le ralentissement économique a contribué à la hausse du chômage et de la pauvreté. En 2010, le taux de pauvreté avait atteint près de 50% et dans un contexte de crise où les familles élaborent des stratégies de survie, les enfants sont plus exposés au travail.

De plus, le manque d'écoles dans les villages et campements ainsi que le manque de données fiables sur les producteurs et exploitations agricoles à travers le Pays, sont des obstacles importants pour la lutte contre ce phénomène.

C'est pourquoi, ma conviction profonde est la nécessité d'établir une cartographie exacte du phénomène, aussi rapidement que possible.

Cette cartographie permettrait de situer les exploitations agricoles et de fournir une multitude d'informations sur les profils socio-économiques des populations et leurs familles.

Ces informations nous permettraient de savoir si les producteurs ont été sensibilisés au problème du travail des enfants et s'ils utilisent des enfants pour leurs exploitations.

Aujourd'hui, nous ne savons pas exactement combien d'enfants sont concernés par ce fléau.

- Combien sont-ils ?
- Où sont-ils utilisés exactement ?
- Combien viennent des autres Pays ?
- Combien viennent des autres régions de Côte d'Ivoire ?
- et combien travaillent avec leurs parents, soit à temps plein, soit après les cours ?

Voici les questions pour lesquelles nous avons besoin de réponses exactes.

Mesdames et messieurs,

Le Président de la République, et le Gouvernement de Côte d'Ivoire, ayant pris la pleine mesure de la situation, ont fait de la lutte contre ce fléau, une question prioritaire, à travers notamment, la mise en place d'un nouveau cadre institutionnel, composé de deux comités.

- D'une part, le Comité interministériel de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants ;

- Et d'autre part, le Comité National de Surveillance,
- des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants, que j'ai l'honneur de présider.

Le Comité Interministériel a pour mission, de concevoir, de coordonner et d'assurer la mise en œuvre des programmes et projets, visant à éliminer le travail des enfants.

Quant au Comité National de Surveillance, sa mission est de suivre et d'évaluer les actions du Gouvernement en matière de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants.

Il est composé d'ONG nationales et internationales spécialisées dans la défense et les droits des enfants, ainsi que des représentants de la chaîne de valeur du cacao.

Dès leur mise en place, ces deux Comités, en collaboration avec les principaux acteurs et partenaires engagés dans la lutte contre le phénomène, ont élaboré et adopté le 28 mars 2012, le Plan d'Action National de lutte contre le travail des enfants.

Ce Plan d'Action est le document stratégique national qui permet à notre pays de rendre opérationnel ses objectifs en matière de lutte contre le fléau.

Il permet aux sociétés souhaitant aider la Côte d'Ivoire à lutter contre ce fléau, de s'assurer que les projets envisagés rentrent bien dans le cadre des besoins du Pays.

Ce plan, dont vous avez en main une copie simplifiée prévoit entre autre, le renforcement des capacités des autorités dans la lutte contre le travail des enfants.

A cet effet, un séminaire de formation de tous les Préfets de Côte d'Ivoire a été organisé en septembre 2012 à Yamoussoukro.

Cette formation avait pour objectif de susciter une implication plus affirmée des Préfets dans leurs circonscriptions respectives.

L'action des préfets sera aussi très appréciable pour l'établissement de la cartographie précise du phénomène.

Par ailleurs, la traite des enfants s'opérant parfois dans un contexte transfrontalier, j'ai initié des réunions avec les Premières Dames du Mali et du Burkina Faso. Ces rencontres ont permis la signature d'accords de coopération, en matière de lutte contre la traite transfrontalière des enfants, entre nos Pays respectifs.

En outre, depuis le mois de septembre 2012, nous avons procédé au lancement d'une campagne médiatique nationale de sensibilisation sur la lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants.

Cette campagne de masse, vise à informer toutes les communautés vivant sur le territoire national et les planteurs sur l'interdiction de la traite et des pires formes de travail des enfants.

Aussi, se réalise-t-elle en français et également en plusieurs langues locales.

A ces actions, il faut ajouter la mise en œuvre par l'Etat de Côte d'Ivoire, d'un vaste programme de construction, et de réhabilitation d'écoles et également la construction d'un centre d'accueil à Abidjan, pour les enfants en situation d'urgence.

Je voudrais également citer les actions réalisées par :

- les partenaires bilatéraux ;
 - les Organisations du Système des Nations Unies ;
 - les ONG nationales et Internationales ;
 - ainsi que les entreprises et Organisations de la filière cacaoyère,
- qui se sont engagées aux côtés de la Côte d'Ivoire pour lutter contre ce fléau.

Je me réjouis par ailleurs, du soutien croissant des entreprises intervenant dans la filière du cacao et du chocolat, notamment à travers la construction et la réhabilitation d'infrastructures scolaires.

Ce soutien permettra d'améliorer de façon substantielle, l'accès des enfants à l'éducation.

En effet, je reste persuadée que l'école est l'alternative la plus sûre et la réponse la plus crédible à la question du travail des enfants.

Je salue également, la forte contribution de ces entreprises, à l'amélioration des conditions de vie des communautés productrices de cacao, et à la mise en œuvre de programmes spécifiques visant l'accroissement du revenu des producteurs.

Mesdames et Messieurs ;

Ces efforts communs, réalisés avec nos partenaires tant nationaux qu'internationaux, ont déjà permis à notre pays d'obtenir quelques résultats positifs.

En effet, le Département d'Etat américain, dans son rapport 2012 sur la traite des personnes, vient de retirer notre pays de la catégorie 2 sous surveillance pour le reclasser dans la catégorie 2, qui correspond à celle des Etats qui fournissent des efforts pour éliminer la traite des personnes.

Ce reclassement est un signe d'encouragement du Gouvernement américain à notre pays, car les défis restent importants.

Mesdames et Messieurs,

Ces efforts, bien que significatifs, doivent être poursuivis et intensifiés. C'est la raison pour laquelle, je fonde l'espoir que cette première conférence mondiale sur le cacao, nous permettra d'intégrer dans l'agenda global qui sera produit au terme des réflexions, les stratégies et les moyens nécessaires à l'élimination de la traite et des pires formes de travail des enfants, dans l'agriculture cacaoyère.

Mesdames et Messieurs,

Le thème de la présente conférence mondiale: « ensemble, pour une économie cacaoyère mondiale durable » est révélateur, pour tous les intervenants de la chaîne d'approvisionnement du cacao, de la nécessité de travailler ensemble de façon coordonnée, en vue d'assurer à ce secteur, une croissance durable.

Pour ma part, je reste convaincue que la durabilité de la filière ne peut être réalisée que si toutes les parties prenantes de la chaîne de valeur du cacao, s'engagent à faire de la lutte contre le travail des enfants, un objectif d'ordre prioritaire.

C'est pourquoi, je voudrais à ce stade de mon propos, lancer un appel solennel à tous les responsables de la filière du cacao participant à cette conférence, à s'investir davantage pour répondre aux besoins des enfants dans ce secteur.

Mesdames et Messieurs,

Parvenir à une économie cacaoyère sans travail des enfants : cela est possible si nous nous y engageons dès maintenant.
Merci à tous de continuer de nous accompagner, pour une Côte d'Ivoire sans travail des enfants.

Je vous remercie.